

N/REF : 6/02/2026 14H48 C:000053 I:02525
V/REF : AC/C39282
V/Email reçu le Vendredi 06/02/2026 à 14H48

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. VSC
IMMEUBLE : SCHOELCHER -VSC
21 A 27, RUE VICTOR SCHOELCHER
24-26, RUE JEAN MONNET
35200 RENNES

Rennes, le 18 Février 2026

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : 27 RUE VICTOR SCHOELCHER - LOGEMENT SUR PASS CHANTIER JUSQU'AU 25/02
LOGEMENT N° 017798, PORTE N°11, 1° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : POSE ROB RADIAT THERMO
DESEMBOUAGE OU PEUT ETRE PLUTOT REMPLACEMENT DU T DE
REGLAGE THERMOSTATIQUE DU RADIATEUR QUI RESTE BLOQUE

Donneur d'ordre : M. R TALLEUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 13/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
REEMPLACEMENT DES 2 CORPS THERMOSTATIQUES DROIT 1217 AVEC TETE
RÉSEAU COLLECTIF MAIS VANNES SUR PALIER FONCTIONNELLES
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 16/02/26 à 11H11 M. R TALLEUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	PBL146-FP.Rob.radiateur thermost.	1	70,00	140,00
	TOTAL H.T.			140,00
	T.V.A. a 10,00%			14,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			154,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.